

ville de Juvignac

997 les Allées de l'Europe

34990 Juvignac

Tel : 04.67.10.42.42

Marché de travaux

**Avis d'appel public à la
concurrence**

Objet du marché ordinaire

**Aménagement des parkings de la salle JL HERRAULT et du Centre
technique municipal**

Numéro de Marché : 17-07

Pouvoir adjudicateur :

Désignation :

ville de Juvignac

997 les Allées de l'Europe

34990 Juvignac

Téléphone : 04.67.10.42.42

Fax : 04.67.10.40.49

Adresse internet : <http://ville-juvignac.fr>

Statut : Commune

Activité(s) principale(s) :

- Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet du marché :

« Aménagement des parkings de la salle JL HERRAULT et du Centre technique municipal »

Ces travaux comprennent :

La préparation générale du chantier ;

Le débroussaillage, le dessouchage et le nettoyage ;

Les démolitions de revêtement existant en béton bitumineux, en béton, mobiliers urbains et divers ouvrages etc... ;

Le décapage de la terre végétale ;

Les terrassements en déblais y compris évacuation des excédents ;

La reprise de la terre végétale sur les divers espaces verts ;

Le transport et la mise en place de corps de chaussée en tout venant ;

La réalisation de revêtement de chaussées en béton bitumineux, en béton, en dalle alvéolaire en béton pour parking avec remplissage en gravier, avec leurs bordures et dalles podotactiles ;

La réalisation de génie civil de type murs de soutènement, piliers pour portail et marches d'escalier ;

La réalisation de signalisation horizontale et verticale ;

La fourniture et la mise en place de clôture en panneau rigide, de portillon, de portail coulissant manuel ou motorisé ;

La fourniture et la pose d'équipements urbains ;

La réalisation de réseau d'eaux pluviales ;

La réalisation d'un éclairage public ;

La réalisation d'espaces verts.

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

L'avis concerne un marché.

Forme du marché : Marché(s) ordinaire(s)

Type de marché de travaux : Exécution

Lieu principal d'exécution :

Chemin de la plaine parking de la salle J.L. HERRAULT et parking du centre technique municipal de Juvignac

Code NUTS : FR813

Conformément à l'article 6 du décret relatif aux marchés publics, le titulaire doit obligatoirement respecter les éléments à caractère environnemental définis dans les pièces techniques.

Les prestations sont traitées à prix forfaitaires.

Dévolution en marché unique.

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

La durée du marché est fixée selon les modalités prévues dans le cahier des charges.

Le marché commence à la date de l'accusé de réception de l'ordre de service; date prévisionnelle le 23 octobre 2017

Le délai d'exécution des prestations est de 4 semaines pour le parking de JL HERRAULT

D'une durée de 3 semaines pour le parking du centre technique municipal

Phase de préparation du chantier 2 semaines.

Il n'est pas prévu de retenue de garantie.

Une avance est prévue. Son montant est égal à 5 % du montant du marché.

Il n'est pas exigé de garantie pour le remboursement de l'avance.

Présentation de candidature avec formulaires français :

Dépôt classique: La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>).

Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont:

Capacité économique et financière :

- Indications concernant le chiffre d'affaires annuel spécifique aux prestations objet du marché sur 3 ans.
- la déclaration appropriée de banques
- la preuve d'une assurance pour risques professionnels
- **Capacité technique et professionnelle :**
- Mention des références travaux sur une période de 3 ans.
- Indication par l'opérateur économique des mesures de gestion environnementale que celui-ci pourra appliquer lors de l'exécution du marché.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et le nombre de cadres pendant les trois dernières années
- une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour l'exécution du marché
- Indication de la part du marché que l'opérateur économique a éventuellement l'intention de sous-traiter.

Présentation de candidature sous forme de DUME: L'acheteur accepte que le candidat présente sa candidature sous la forme d'un document unique de marché européen (DUME) en lieu et place des documents mentionnés à l'article 48 du décret relatif aux marchés publics.

Un opérateur économique qui participe à titre individuel doit remplir un DUME.

Un opérateur économique qui participe à titre individuel, mais qui recourt aux capacités d'une ou de plusieurs autres entités, doit veiller à ce que l'acheteur reçoive à la fois son DUME et un DUME distinct contenant les informations pertinentes pour chacune des entités auxquelles il fait appel ; à savoir les informations demandées dans les sections A et B de la partie II et la partie III, dûment rempli et signé par les entités concernées et dans la mesure où cela est pertinent, au vu des capacités auxquelles l'opérateur économique a recours, les parties IV et V.

En cas de candidature sous forme de groupement d'opérateurs économiques, un DUME distinct indiquant les informations requises au titre des parties II à V doit être remis pour chacun des opérateurs économiques participants.

Procédure : MAPA ouvert

La présente procédure adaptée ouverte est soumise aux dispositions de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans les documents de la consultation.

Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence du marché : 17-07

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 12/09/2017

Date limite de réception des offres : 3/10/2017 à 12h00

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur : <https://marches-securises.fr>

Le dossier de consultation est remis gratuitement sur demande écrite auprès du service marches publics.

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

La demande de paiement mentionne le détail des prix, le numéro du marché 17-07

Par virement administratif - fournir un R.I.B.

Modalités de financement des prestations : selon l'article 98 du code des marchés publics.

Avis périodique :

Il ne s'agit pas d'un marché périodique.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.

La même entreprise peut présenter plusieurs offres pour le marché en agissant à la fois :

- en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;
- en qualité de membre de plusieurs groupements.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Montpellier

6 rue Pitot

34063 Montpellier

Tél: 04.6754.81.00

Fax : 04.6754.81.56

Adresse Internet (URL): greffe.ta-montpellier@juradm.fr

Conditions de remise des plis (candidature et offre)

Pour les candidats transmettant leur pli par voie électronique, il est fait application des dispositions de l'arrêté pris en application de l'article 42 du décret relatif aux marchés publics.

En dehors de l'hypothèse de la copie de sauvegarde accompagnant une transmission électronique, les plis sont transmises en une seule fois. Si plusieurs pli sont successivement transmis par un même candidat, seul le dernier reçu par voie électronique est ouvert par le pouvoir adjudicateur dans le délai fixé pour la remise des candidatures.

La transmission dématérialisée est effectuée via le profil d'acheteur suivant : <https://marches-securises.fr>

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

Les documents relatifs à la candidature seront signés par le candidat dans les conditions fixées par l'arrêté prévu au I de l'article 42 du décret relatif aux marchés publics.

Sur un support papier et adressées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception postal. La présentation sur un support physique électronique n'est pas autorisée, sauf en ce qui concerne la copie de sauvegarde accompagnant une transmission électronique.

Les plis devront parvenir à destination avant la date et l'heure limites indiquées **3/10/2017 à 12h.**

Profil d'acheteur : <https://marches-securises.fr>

Autres Informations

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qu'ils ont déjà transmis dans une précédente consultation et qui demeurent valables.

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

- pour les renseignements d'ordre administratif :

Ville de Juvignac

Correspondant : service des marchés publics

Adresse : 997 les Allées de L'Europe

34990 Juvignac

Tél : 04.67.10.42.42

Poste : 04.67.10.42.30

Fax : 04.67.10.40.49

Mél : marchespublics@juvignac.fr

Adresse Internet : <http://juvignac.fr>

Horaires d'ouvertures : 8h30 - 12h et 13h30 - 17h30

- pour les renseignements d'ordre technique :

TECTA

Correspondant : Bureau Ingénierie en infrastructure- M. LAPORTE

Adresse : Green parc Bât C

149 Av. du Golf

34670 BAILLARGUES

Tél : 0467708060

Horaires d'ouvertures : 8 h30 - 12h et 13h30 - 17h30

Adresse de remise des offres :

Ville de Juvignac

Correspondant : service des marchés publics

Adresse : 997 les Allées de L'Europe

34990 Juvignac

Horaires d'ouvertures : 8 h30 - 12h et 13h30 - 17h30

Tél : 04.67.10.42.42

Poste : 04.67.10.42.30

Fax : 04.67.10.40.49

Adresse Internet : <https://marches-securises.fr>